

COMMUNICATION DES PÉDIATRES DE GIRONDE

Les pédiatres de la Gironde informent les médecins généralistes et spécialistes recevant des enfants, que **leurs consultations sont maintenues** (voir plus bas le rappel des conditions dans lesquelles elles doivent se dérouler).

Ils sont disponibles pour vous aider, dans la mesure de vos demandes, pour vos questions et avis concernant les soins pédiatriques (vaccins, conseils...). Ils peuvent aussi, quand vous l'estimez nécessaire, recevoir (consultation, ou téléconsultation) les enfants pour lesquels vous souhaitez un avis pédiatrique ou un relais solidaire.

Pour cela, nous vous invitons à prendre contact avec les pédiatres avec qui vous avez coutume de travailler et avec ceux qui sont les plus proches de votre cabinet.

Les gardes pédiatriques de week-end et jours fériés sont maintenues. Plus d'information sur notre site: [Groupement des pédiatres de la Gironde - GPG](#)

Nous insistons sur l'importance des actes effectués auprès des jeunes enfants et de leurs familles dans ces périodes de fragilité particulière (encore accrue par les circonstances).

- Conditions d'accouchement (présence du père ?), la naissance, l'allaitement,
- Consultations du premier mois, toutes périodes de fragilité, fortement accrue dans les circonstances actuelles (dépression du post-partum, troubles de l'attachement, décompensation de troubles psychologiques...),
- **Vaccinations : maintien impératif du calendrier de la 1^{ère} année,**
- Conséquences psychologiques et affectives du confinement, de la solitude, de la pauvreté dans ses diverses formes (parfois difficiles à évaluer).

Voici des sites où vous aurez toutes les informations nécessaires :

- pour la prise en charge des enfants en ambulatoire :

<https://afpa.org/covid-19/>

<https://www.infovac.fr/>

- et des informations pour les parents :

<https://www.mpedia.fr/?s=coronavirus>

Voici une synthèse des recommandations de sociétés savantes de pédiatrie (diffusée avec leur autorisation)

- Reporter toutes les visites systématiques des enfants de plus de 2 ans ;
- Limiter ces visites systématiques à celles de la 1^{ère} année (sorte de maternité, 1^{er} mois, M2, M4, M11, M12) et **surtout, conserver le schéma vaccinal des nourrissons ;**
- Libérer des créneaux pour les consultations des nouveau-nés ;
- Éviter les consultations non urgentes ;
- Proposer dès que c'est possible des téléconsultations : affections non fébriles, affections fébriles des enfants de plus de 3 ans évoluant depuis moins de 5 jours sans otalgie ni mal de gorge, éruptions, diarrhée, douleurs abdominales, demandes de conseils et guidance familiale, soit tous signes évoquant une situation potentiellement grave ;
- Ne recevoir les enfants fébriles qu'après téléconsultation ou contact téléphonique. Réserver l'accès au cabinet aux moins de 3 ans, ou aux plus grands présentant une fièvre qui dure +/- signes cliniques justifiant un examen clinique.